



Gestion Au terme de l'enquête administrative, Lise-Marie Graden tape sur les doigts des autorités bulloises. » 10/11



Les employés de l'Etat redoutent les économies

Canton de Fribourg Présidée par Isabelle Castella, la Fédération des associations du service public (FEDE) réclame une revalorisation des bas salaires et une définition plus large de la pénibilité au travail. » 13

RÉGIONS

9
LA LIBERTÉ
JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

De jeunes Tunisiens travaillent dans le canton grâce à un accord signé entre la Suisse et leur pays

De la Tunisie aux vignes du Vully

« THIBAUD GUISAN

Economie » Il a quitté le bord de la mer Méditerranée pour les rives du lac de Morat. Habitué à travailler comme barman dans des hôtels de la région de Djerba, Khaled Fares est employé depuis cinq mois par le Château de Praz. Dans le domaine viticole du Vully, le Tunisien de 34 ans fait parler sa polyvalence. Œuvrant à l'accueil de groupes, participant aux travaux de la vigne, il s'occupe également de livrer des clients dans la région de Morat, Fribourg ou Berne. «J'ai même découvert la conduite sur la neige», sourit-il.

L'engagement de ce collaborateur a été facilité par un accord signé entre les gouvernements suisse et tunisien. La convention permet à des jeunes du pays du Maghreb de vivre une expérience professionnelle dans notre pays pour une période maximale de 18 mois. A condition que les candidats, âgés entre 18 et 35 ans, soient au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une formation professionnelle reconnue et que le contrat de travail respecte les conditions salariales en vigueur dans la branche en Suisse, ils bénéficient d'un accès facilité au visa (permis L, autorisation de séjour de courte durée), dont la délivrance par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) est promise en quatre à six semaines.

Une dizaine de contrats

En quête de visibilité, le programme a été présenté mardi à une quarantaine de représentants d'entreprises dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg. Alors que l'accord est entré en vigueur en 2014, environ 200 jeunes Tunisiens en ont bénéficié, dont une dizaine dans le canton de Fribourg. En 2024, à fin octobre, ils étaient 32 jeunes à avoir obtenu un emploi en Suisse, contre 31 en 2023. Le contingentement annuel, limité à 150 visas, est loin d'être atteint. «La Suisse a signé des ententes de ce type avec 14 pays hors de l'Union européenne. Après le Canada, c'est avec la Tunisie que l'accord est le plus utilisé», note Gisela Schluep, conseillère spécialisée au SEM.

Pour Khaled Fares, c'est en côtoyant des touristes fribourgeois en Tunisie, que l'idée d'un séjour professionnel en Suisse a fait son chemin. «Ces clients sont des voisins du Château de Praz. Ils m'ont suggéré de venir travailler pour un vigneron. Dans les hôtels où j'ai travaillé, je servais du vin, mais je ne savais rien de sa fabrication. Chaque jour, j'apprends quelque chose de nouveau», apprécie le natif de Zarzis, qui participera ce week-end aux caves ouvertes du Vully.

Hébergé chez ces voisins, le Tunisien a rejoint une petite entreprise familiale qui, outre ses deux patrons, emploie quatre collaborateurs. Par le passé, le Châ-

teau de Praz s'est signalé par d'autres projets comme l'embauche d'un collaborateur géorgien, qui a initié ses patrons à la production de vin orange, selon une méthode de vinification ancestrale de son pays. «Nous aimons transmettre nos connaissances. C'est bien que des jeunes gens s'intéressent à l'agriculture. Cela dépend de la personnalité des candidats, mais en général cela se passe bien. Pour toute l'équipe, de tels échanges sont enrichissants. C'est une ouverture culturelle que nous apprécions», témoigne Louis Bovard, à la tête d'un domaine viticole bio de 12 hectares avec son épouse Marylène Bovard-Chervet.

Un hôtel de Gruyères

A Gruyères, un jeune Tunisien a travaillé une dizaine de mois à l'hôtel Le Saint-Georges, entre mars et octobre. Agé de 25 ans, formé dans des écoles hôtelières en Tunisie et en France, il a travaillé comme chef de rang, mais aussi à la réception de l'établissement.

«Chaque jour, j'apprends quelque chose de nouveau»

Khaled Fares

«Dans notre branche, nous ne trouvons jamais assez de main-d'œuvre», expose Philippe Attia, cofondateur et président du groupe Riva hotels and resorts. «Nous sommes confrontés à beaucoup de turnover et à des gens qui changent de métier. Avec le Covid, nous avons perdu beaucoup de personnel qualifié. Avec un système éducatif très performant, la Tunisie a beaucoup de jeunes talentueux. Avec le profil touristique du pays, ils connaissent les langues et sont débrouillards, car ils doivent surmonter des situations économiques parfois difficiles. Je trouvais que c'était une excellente idée de leur donner une expérience internationale dans un pays reconnu mondialement pour ses compétences et sa précision.»

Lui-même né en Tunisie, le Franco-Suisse, qui dit avoir été «bluffé par la simplicité des démarches administratives», se dit prêt à renouveler l'expérience. Il donne ce conseil à d'autres patrons. «Il vaut la peine d'effectuer un travail très poussé dans le recrutement. Prendre le temps de parler avec les candidats permet d'éviter d'avoir des déceptions de part et d'autre. Sur place, le côté émotionnel est important. La personne quitte un milieu familial, un pays, une culture. Il ne faut pas qu'elle soit traitée comme un employé lambda. Si le jeune se sent reconnu, qu'il a des contacts avec son patron et ses collègues, il va exceller.» »



Au Château de Praz, Khaled Fares (à gauche) travaille main dans la main avec Louis Bovard, patron du domaine viticole du Vully. Jean-Baptiste Morel

«Une carte supplémentaire pour les recruteurs»

A travers le programme Perspectives, la fondation Swisscontact est mandatée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) pour faciliter la mise en œuvre de l'accord permettant à de jeunes Tunisiens de vivre une expérience professionnelle en Suisse. Marc-Olivier Roux est responsable des partenariats au sein de l'organisation.

Pourquoi promouvoir à Fribourg l'embauche temporaire de jeunes Tunisiens?

Marc-Olivier Roux: L'objectif est de mieux faire connaître un accord trop peu connu, qui peut répondre à un problème de manque de main-d'œuvre. C'est une carte supplémentaire dans le jeu des recruteurs. Au-delà, il y a le volet humain. Le multiculturalisme peut être très positif et contribuer à une bonne dynamique d'équipe.

Dans quels secteurs y a-t-il le plus d'engagements?

Des contrats ont été signés dans l'architecture, les technologies de l'information ou l'ingénierie. Nous essayons de mettre en avant cette solution dans l'hôtellerie, où ce potentiel est sous-exploité. Dans la santé, il y a aussi des opportunités. Mais, pour l'heure, on sent un peu de frilosité du côté des employeurs, car la reconnaissance des diplômes peut être longue, laborieuse et coûteuse.

Le quota de visas disponibles est loin d'être atteint. Quels sont les freins?

Il n'est pas évident pour une entreprise suisse d'engager un jeune Tunisien. Il y a des a priori sur les compétences, alors que la jeunesse tunisienne est la mieux formée d'Afrique. Ensuite, il y a le cadre légal. L'embauche ne peut être que temporaire. Cela ne peut pas répondre à tous les besoins de l'économie. Des entreprises qui fonctionnent par projets, par

chantiers ou saisonnalités peuvent trouver leur compte.



Ne faudrait-il pas plutôt inciter les entreprises à engager des chômeurs suisses, notamment de plus de 50 ans, qui peinent à se réinsérer sur le marché de l'emploi?

Cet accord et ce programme s'inscrivent dans une démarche de coopération internationale. L'objectif est de répondre aux besoins temporaires de l'économie suisse tout en développant les compétences et l'expérience des jeunes Tunisiens qui bénéficieront à la Tunisie dans le cadre du retour au pays. Nous ne sommes pas en train de prendre de l'argent à des programmes sociaux suisses qui ont leur propre budget. Et il faut remettre les choses en perspective. On parle d'accueillir 150 Tunisiens par an, qui ne peuvent pas rester en Suisse au terme de leur contrat. » TG